RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00789
Numéro SIREN : 443 526 207
Nom ou dénomination : A.B.F. & TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 3496

SARL ABF & TECHNOLOGIES
2 IMPASSE DES RENARDS

76190 STE MARIE DES CHAMPS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :
27 JUIN 2023

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/12/2022

Agence
ESPACE OXYGENE
ZI RUE DU 8 MAI 1945
27500 PONT-AUDEMER
02.32.42.99.30

275275003 - S22 - 1381
702163

CERFRANCE
entreprendre. ensemble

[redacted] Bilan

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	376	376		
Autres immobilisations corporelles	11 774	7 257	4 517	7 875
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**12 180**	**7 633**	**4 547**	**7 905**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				12 426
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	272 333		272 333	203 090
Autres créances	2 448		2 448	10 325
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 780		22 780	76 455
Charges constatées d'avance (3)	2 629		2 629	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**300 189**		**300 189**	**302 296**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	312 370	7 633	304 736	310 201

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Bilan

[redacted] PASSIF	[redacted]	[redacted]
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 600	1 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	54 315	67 599
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-46 588**	**6 716**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**25 327**	**91 915**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 631	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 019	152 826
Dettes fiscales et sociales	29 812	64 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	947	594
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**279 409**	**218 286**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	304 736	310 201

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	279 409	218 286
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Compte de résultat

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	816 578	1 288	817 866	828 102
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	**816 578**	**1 288**	**817 866**	**828 102**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			740	1 322
Autres produits			6	198
Total produits d'exploitation (I)			**818 612**	**829 622**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			618 471	562 876
Variations de stock			12 426	23 309
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			69 418	76 058
Impôts, taxes et versements assimilés			1 771	1 664
Salaires et traitements			141 865	136 553
Charges sociales			14 597	14 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 973	2 972
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			34	745
Total charges d'exploitation (II)			**861 555**	**818 664**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-42 942	10 958
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				7
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				**7**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			545	627
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**545**	**627**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-545	-620
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-43 487	10 338

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

Compte de résultat (suite)

	[redacted]	[redacted]
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 715	2 206
Sur opérations en capital	385	212
Total charges exceptionnelles (VIII)	**3 101**	**2 418**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 101	-2 418
Impôts sur les bénéfices (X)		1 205
Total des produits (I+III+V+VII)	**818 612**	**829 629**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**865 200**	**822 913**
BENEFICE OU PERTE	-46 588	6 716
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 294	5 701

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ABF & TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 304 736 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 46 588 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement ~~des dits comptes annuels~~.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	376		376
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 240		3 240
- Matériel de transport	4 583		4 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 023	2 072	3 951
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	**14 223**	**2 072**	**12 150**
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations			
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	30		30
Immobilisations financières	**30**		**30**
ACTIF IMMOBILISE	14 253	2 072	12 180

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 072		2 072
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 072		2 072

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	376			376
- Installations générales, agencements aménagements divers	702	324		1 026
- Matériel de transport	1 146	1 528		2 674
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 123	1 121	1 687	3 557
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 348**	**2 973**	**1 687**	**7 633**
ACTIF IMMOBILISE	6 348	2 973	1 687	7 633

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 277 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	272 333	272 333	
Autres	2 448	2 448	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 629	2 629	
Total	277 440	277 410	30

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 160 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 279 409 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 019	232 019
Dettes fiscales et sociales	29 812	29 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	17 578	17 578
Produits constatés d'avance		
Total	**279 409**	**279 409**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 16 631

Charges à payer



	Montant
Dettes prov. pour congés à payer	3 026
Ch soc / congés à payer	1 404
Charges à payer	19 910
Etat : charges à payer	38
Total	**24 378**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d avance	2 629
Total	2 629

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Pièce déposé le :
27 JUIN 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15/06/2023

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 impasse des renards
76190 SAINTE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice 01.01.2022 – 31.12.2022 de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**-46 587.85€**
Mise en report à nouveau	**-46 587.85€**
Montant Brut Distribuable	**0.00€**
Solde net	**0.00€**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de -46 587.85€.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 54 314.97 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2021	20 000.00€	0.00€	20 000.00€
Exercice 31/12/2020	33 000.00€	0.00€	33 000.00€
Exercice 31/12/2019	50 000.00€	0.00€	50 000.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15/06/2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :
27 JUIN 2023

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 impasse des renards
76190 SAINTE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

L'an deux mil vingt trois,
Le quinze juin.

Les associés de la SARL ABF & TECHNOLOGIES se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur LEGAL Cédric, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**-46 587.85€**
Mise en report à nouveau	**-46 587.85€**
Montant Brut Distribuable	**0.00€**
Solde net	**0.00€**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de +-46 587.85€.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 54 314.97 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

LC

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2021	20 000.00€	0.00€	20 000.00€
Exercice 31/12/2020	33 000.00€	0.00€	33 000.00€
Exercice 31/12/2019	50 000.00€	0.00€	50 000.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

